Modalités de location

VOITURE/VOITURETTE

Solution temporaire de 6 mois maximum

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois et/ou attestation d'hébergement
- Pièce d'identité en cours de validité (pas de photocopie)
- Document de jugement en cas de retrait/suspension du loueur
- Permis AM/BSR pour les personnes nées à compter du 01/01/1988 (voiturette) ou Permis B (voiture), aucune photocopie n'est acceptée.

PARTICULARITÉS

- Avoir au minimum 18 ans
- Matériels fournis : disque bleu, gilet jaune, triangle, constat amiable
- Engagement : lorsque vous signé le contrat de location vous attestez sur l'honneur que vous possédez une Responsabilité Civile couvrant la location du véhicule

TARIFS (règlement à effectuer en début de contrat)

Voiture	Voiturette
8€/jour	7.50€/jour
0.50€ km supplémentaire	0.50€ km supplémentaire
Caution : 500€	Caution : 500€

- Cautions : si vous faites appel à un tiers pour la caution, il faudra sa pièce d'identité (pas de photocopie). Le jour de la location, le cautionnaire doit être présent.
- Moyens de paiement : CB, chèques, espèces